PROCÈS-VERBAL DE LA DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Communes de 1 000 habitants et plus

COMMUNE:

CRÉTEIL

Département (collectivité)	VAL-DE-MARNE
Arrondissement (subdivision)	CRÉTEIL
Effectif légal du conseil municipal	53
Nombre de conseillers en exercice	53
Nombre de délégués (ou délégués supplémentaires) à élire	78
Nombre de suppléants à élire	29

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures quarante minutes, en application des articles L. 283 à L. 293 et R. 131 à R. 148 du code électoral, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Créteil.

À cette date étaient présents les conseillers municipaux suivants1:

CATHALA Laurent	HÉLIN Bruno	TAHRI Mohammed
PELISSOLO Antoine	HACHMI Frédérique	MORVAN Isabelle
BOULARD Maguy	WANNIN Michel	PERREAU Séverine
PLACE Olivier	GILLET Christine	RUPAIRE Sylviane
GARRIGOU- GAUCHERAND Martine	CAMARA Marie-Louise	MATTEI Marie
SIMON-DECK Sylvie	HÉNON Dominique	MAILLOT Jean-Jacques
MAÏZ Moncef	MÉLIGNE Sylvie	RABA Sonia
SOL Josette	PALMIER Joseph	HEBBRECHT Thierry
DUKAN Alain	SALVIA Marie-Christine	BETOUCHE Abdelouahab
TORGEMEN Pascale	TEISSÈDRE Michel	LÔ Safia
PESSAQUE Joël	BRAUD Maurice	DING Emmanuel
VALLIER Chantal	ESOR Éric	DUPUIS Vanessa
DIALLO Nelly	CHRISTON Murielle	KÉRISIT Bruno
ADNANE Samira	ANGLES Anne	

Étaient absents et représentés les conseillers municipaux suivants²:

ELHARRAR Albert	DUFEU Jean-François	MULUMBA Martin
VORCHIN Magda	DEPREZ Patrice	HENRY Méhédi
URGIN Axel	ANAMBA-ONANA Pauline	
MBOUMBA Luc	DIASSE Oumou	
BIEN Jean-Philippe	TOLEDANO Éric	

¹ Indiquer les nom et prénom(s) d'un conseiller par case. Les conseillers municipaux qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent participer à l'élection des délégués et de leurs suppléants (art. L.O. 286-1 du code électoral). Dans les communes de 9 000 habitants et plus, ces conseillers sont remplacés par le premier candidat non encore proclamé conseiller de la liste sur laquelle ils se sont présentés pour l'élection du conseil municipal (art. L.O. 286-2 du code électoral). Les militaires en position d'activité ne peuvent être élus ni délégués ni suppléants (art. L. 287-1 du code électoral).

² Le cas échéant préciser à qui ils ont donné pouvoir (art. L. 289 du code électoral). Un même conseiller ne peut être porteur que d'un seul pouvoir qui est toujours révocable.

1	

1. Mise en place du bureau électoral

Absents non représentés :

M. Laurent CATHALA, Maire (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT) a ouvert la séance.

Mme Nelly DIALLO a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le Maire (ou son remplaçant) a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré cinquante-trois conseillers présents ou représentés et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT³ était remplie.

Le Maire (ou son remplaçant) a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Mme GARRIGOU-GAUCHERAND Martine, M. WANNIN Michel, Mme MATTEI Mari et M. Bruno KÉRISIT.

2. Mode de scrutin

Le Maire (ou son remplaçant) a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués (ou délégués supplémentaires) et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel⁴.

Le maire (ou son remplaçant) a rappelé que les membres du conseil municipal qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent ni être élus membres du collège électoral sénatorial, ni participer à l'élection des délégués et des suppléants (art. L.O. 286-1 du code électoral). Si la commune a 9 000 habitants et plus, ces conseillers sont remplacés par les candidats français venant immédiatement

³ Le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité des membres en exercice est présente.

⁴ Dans les communes de 1 000 à 8 999 habitants, il est procédé à l'attribution de sièges de délégués et de suppléants. Dans les communes de 9 000 à 30 799 habitants, il n'est procédé qu'à l'attribution de sièges de suppléants. Dans les communes de 30 800 habitants et plus, il est procédé à l'attribution de sièges de délégués supplémentaires et de suppléants.

après le dernier candidat élu de la liste sur laquelle ils se sont présentés à l'élection municipale (art. L.O. 286-2 du code électoral).

Le maire (ou son remplaçant) a également précisé que les membres du conseil municipal qui sont également députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, conseillers à l'Assemblée de Martinique, conseillers territoriaux de Saint-Pierre-et-Miquelon ou membres d'une des assemblées de province de Nouvelle-Calédonie peuvent participer à l'élection des délégués et suppléants mais ne peuvent être élus délégués ou suppléants (art. L. 287, L. 445 et L. 556 du code électoral).

Dans les communes de moins de 9 000 habitants, le maire (ou son remplaçant) a ensuite précisé que les militaires en position d'activité membres du conseil municipal peuvent participer à l'élection des délégués et suppléants mais ne peuvent être élus délégués ou suppléants (art. L. 287-1 du code électoral).

Le maire (ou son remplaçant) a rappelé que les délégués sont élus, dans les communes de 1 000 à 8 999 habitants, parmi les membres du conseil municipal, et que les suppléants sont élus soit parmi les membres du conseil municipal, soit parmi les électeurs de la commune. Dans les communes de 30 800 habitants et plus, les délégués supplémentaires sont élus parmi les électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune, les uns et les autres de nationalité française.

Le maire (ou son remplaçant) a indiqué que conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le cas échéant l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le conseil municipal devait élire 78 délégués (et/ou délégués supplémentaires) et 29 suppléants.

Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués (ou délégués supplémentaires) et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète (art. L. 289 du code électoral).

Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin, le maire (ou son remplaçant) a constaté que deux listes de candidats avaient été déposées. Un exemplaire de chaque liste de candidats a été joint au procèsverbal en annexe 2.

Lorsque le nombre de candidats est supérieur à deux cents, les bulletins ne comportent que le nom de la liste et du candidat tête de liste et la liste complète des candidats de chaque liste est affichée dans la salle de vote (article R. 138).

3. Déroulement du scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ou d'un seul bulletin plié. Le président a constaté, sans toucher l'enveloppe ou le bulletin, que le conseiller municipal l'a déposé lui-même dans l'urne ou le

réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote à l'appel de leur nom a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins ou enveloppes déclarés nuls par le bureau, les bulletins blancs ou les enveloppes qui les contiennent, ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procèsverbal avec mention de la cause de leur annexion (bulletin blanc, bulletin ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel le votant s'est fait connaître, enveloppe vide, bulletin établi au nom d'une liste dont la candidature n'a pas été enregistrée, bulletin avec adjonction ou radiation de noms ou avec modification de l'ordre des candidats, bulletin ne respectant pas l'obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe). Ces bulletins ou ces enveloppes annexées avec leurs bulletins sont placés dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

4. Élection des délégués (ou délégués supplémentaires) et des suppléants

4.1. Résultats de l'élection

a. Nombre de conseillers présents et représentés	53
b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b)	53
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
f. Nombre de suffrages exprimés $[c - (d + e)]$	53

Les mandats de délégués (ou délégués supplémentaires) sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle. Le bureau détermine le quotient électoral en divisant le nombre de suffrages exprimés dans la commune par le nombre des délégués (ou délégués supplémentaires) à élire. Il est attribué à chaque liste autant de mandats de délégués (ou délégués supplémentaires)

que le nombre des suffrages de la liste contient de fois le quotient électoral. Les sièges non répartis par application des dispositions précédentes sont attribués selon la règle de la plus forte moyenne.

À cet effet, les sièges sont conférés successivement à celle des listes pour laquelle la division du nombre de suffrages recueillis par le nombre de sièges qui lui ont déjà été attribués, plus un, donne le plus fort résultat. Si plusieurs listes ont la même moyenne pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Une fois l'attribution des mandats de délégués effectuée, il est procédé de la même manière pour l'attribution des mandats de suppléants. Dans les communes de 9 000 à 30 799 habitants, il n'est procédé qu'à l'attribution de sièges de suppléants.

INDIQUER LE NOM DE LA LISTE OU DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus)	Suffrages obtenus	Nombre de délégués (ou délégués supplémentaires) obtenus	Nombre de suppléants obtenus
Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale : groupe PS, groupe PC et partenaires, groupe de la société civile	45	67	25
Liste présentée par le groupe les républicains	8	11	4

4.2. Proclamation des élus

Le maire (ou son remplaçant) a proclamé élus délégués (ou délégués supplémentaires) les candidats des listes ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de délégués (ou délégués supplémentaires) obtenus, conformément à la feuille de proclamation nominative jointe au présent procès-verbal.

Il a ensuite proclamé élus suppléants les autres candidats des listes pris à la suite du dernier candidat élu délégué dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de suppléants obtenus, conformément à la feuille de proclamation nominative également jointe en annexe 1.

4.3. Refus des délégués⁵

Le maire (ou son remplaçant) a constaté le refus de zéro délégué(s) après la proclamation de leur élection6.

En cas de refus d'un délégué d'exercer son mandat, c'est le suppléant de la même liste venant immédiatement après le dernier délégué élu qui est appelé à le remplacer (L. 289) et le premier candidat non élu de la liste devient suppléant.

En cas de refus d'un suppléant d'exercer sa fonction7, le premier candidat non élu de la même liste devient suppléant.

5. Choix de la liste des suppléants par les délégués de droit8

Dans les communes de 9 000 habitants et plus, le maire (ou son remplaçant) a rappelé que les délégués de droit présents doivent faire connaître au bureau électoral, avant que la séance ne soit levée, la liste sur laquelle seront désignés les suppléants qui, en cas d'empêchement, les remplaceront. Il a aussi indiqué que si un conseiller municipal a également la qualité de député, sénateur, conseiller régional, conseiller départemental, conseiller à l'Assemblée de Martinique, conseiller territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon ou membre d'une des assemblées de province de Nouvelle-Calédonie, son remplaçant doit faire connaître selon les mêmes modalités la liste sur laquelle sera désigné son suppléant.

Les conseillers municipaux présents ont fait connaître la liste sur laquelle seront désignés, en cas d'empêchement avéré, leurs suppléants pour participer à l'élection des sénateurs. Ce choix est retracé sur la feuille jointe au procès-verbal⁹.

⁵ Rayer le 4.3. en l'absence de refus du ou des délégués avant l'élection des suppléants.

⁶ Pour les délégués élus et non présents lors de l'élection, le maire (ou son remplaçant) notifie leur élection dans les vingt-quatre heures et les informe qu'ils disposent d'un délai d'un jour franc à compter du jour de la notification pour refuser éventuellement leurs fonctions et en avertir le préfet ou le haut-commissaire (art. R.145 du code électoral).

⁷ Pour les suppléants élus et non présents lors de l'élection, le maire (ou son remplaçant) notifie leur élection dans les vingt-quatre heures et les informe qu'ils disposent d'un délai d'un jour franc à compter du jour de la notification pour refuser éventuellement leurs fonctions et en avertir le préfet ou le haut-commissaire (art. R.145 du code électoral).

⁸ Supprimer le 5 dans les communes de moins de 9 000 habitants.

⁹ Les conseillers municipaux absents ont la possibilité de faire connaître au maire (ou son remplaçant) dans les meilleurs délais la liste sur laquelle seront désignés les suppléants qui les remplaceront.

6. Observations et réclamations 10
·

¹⁰ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

7. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 9 juin 2023 à 15 tal. minutes, en triple exemplaire11, a été, après lecture, signé par le Maire (ou son remplaçant), les autres membres du bureau et le secrétaire.

Le Maire ou son remplaçant

Le secrétaire

Les deux conseillers municipaux les

plus âgés

Les deux conseillers municipaux les plus jeunes

Le premier exemplaire du procès-verbal doit être affiché aussitôt après sa clôture à la porte de la mairie. Le deuxième exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la mairie. Le troisième exemplaire doit aussitôt être transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au préfet ou au haut-commissaire (art. R. 144 du code électoral).

Annexe 1

Liste des délégués, délégués supplémentaires et suppléants élus représentant la commune de CRÉTEIL

A. Délégués de droit

Laurent CATHALA	ADNANE Samira	TOLEDANO Éric	
PELISSOLO Mathis remplaçant de PELISSOLO Antoine	HÉLIN Clémentine Remplaçante d'HÉLIN Bruno	ANGLES Anne	
BOULARD Maguy	HACHMI Jérôme Remplaçant d'HACHMI Frédérique	MULUMBA Martin	
PLACE Olivier	DUFEU Jean-François	TAHRI Mohammed	
GARRIGOU-GAUCHERAND Martine	WANNIN Michel	MORVAN isabelle	
ELHARRAR Albert	GILLET Christine	PERREAU Séverine	
SIMON-DECK Sylvie	CAMARA Marie-Louise	RUPAIRE Sylviane	
MAÏZ Moncef	DEPREZ Patrice	HENRY Méhédi	
MAGRO Gisèle Remplaçante de SOL Josette	HÉNON Dominique	MATTEI Marie	
DUKAN Alain	MÉLIGNE Sylvie	MAILLOT Jean-Jacques	
VORCHIN Magda	PALMIER Joseph	RABA Sonia	
URGIN Axel	ANAMBA-ONANA Pauline	HEBBRECHT Alexandre Remplaçant d'HEBBRECHT Thierry	
TORGEMEN Pascale	SALVIA Marie-Christine	BETOUCHE Abdelouahab	
PESSAQUE Joël	TEISSÈDRE Michel	LÔ Safia	
VALLIER Chantal	DIASSE Oumou	DING Emmanuel	
MBOUMBA Luc	BRAUD Maurice	DUPUIS Vanessa	
DIALLO Nelly	ESOR Éric	KÉRISIT Bruno	
BIEN Jean-Philippe	CHRISTON Murielle		

B. Délégués supplémentaires et suppléant – Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale : groupe PS, groupe PC et partenaires, groupe de la société civile

· Élus délégués titulaires

1 – Serge LAGAUCHE	24 – Françoise ANDREAU	47 – Patrick EMERY
2 – Georgette BERTRAND, née ELIEZER VANEROT	25 – All BACAR	48 – Schéhérazade ACHEMAOUI, née BELKHIR

3 - Christian FOURNIER	26 – Nabila TOBBAL, née TOUATI	49 – Souleymane DIASSE
4 – Laurette GALICHET	27 – Jean-Pierre HENO 50 – Carole PILLEUX, née BO	
5 – Karim BENAISSA	28 - Claudine BLOUET	51 - Alain BERTHOLOM
6 – Anne BERRUET, née FAOU	29 – Guillaume VERNEREY	52 - Françoise LAGAUCHE, née LAURENT
7 – Jean-Pierre DECK	30 – Danielle DEFORTESCU, née DELHOUME	53 – Louis VINCENTI
8 – Josiane BONNEAU, née LECONTE	31 – André HENRY	54 – Marie-France BOUTET, née LAUDY
9 – Philippe VOLLOT	32 – Anne DARRÍAU GOUBIN, née DARRIAU	55 – Emmanuel MEDI-EPEE
10 – Sandrine BRAJAT	33 – Raphaël JAZOULI	56 - Marion JAZOULI, née SCHMITT
11 – Jean-Jacques PORCHERON	34 – Janick RENAULT	57 – Stéphane SOUILLARD
12 Francine CHAUMONT	35 – Luc CHAUVET	58 Magali ROUSSEAU
13 – Patrick JOIN-LAMBERT	36 – Soraya CARDINAL, née BENZOUAI	59 – Jean-Michel SICHER
14 – Brigitte JEANVOINE, née HUBERT	37 – Daniel JEANVOINE	60 – Claudine MUKIZWA
15 – Pierre CONROUX	38 – Léa OMNES	61 - Romain GUIMBER
16 – Michèle COGNET, née RAMBERT	39 - Bernard PRADEILLES	62 – Amina ESSAIL, née MATRAJJI
17 - Daniel BOUCHUT	40 Claude LECOMTE	63 – Jean-Marie ROBIN
18 – Marie-Claude CHAUVET, née CHAMPSEIX	41 – Cornel SERBANOIU	64 – Mariam WARSAMA
19 – Abdellah DAOUDI	42 – Patricia LERMANT, née BOUTET	65 – Rachid SEBBAR
20 - Jeannine DANIEL	43 – Bernard COLAS	66 – Michèle NATHAN
21 - Michel GORAND	44 – Evelyne BATENGUEK, née N'DA	67 – Philippe BONNETAIN
22 - Nicole COLY	45 – Michel GUIMARD	
23 – Albert AMAR	46 – Chantal NICOLAS LEPAPE, née NICOLAS	

Élus délégués suppléants

Nathalie VERNIN	Anthony HELENE	Sylvie PLACE, née SOULIE
Azzeddine BEDRA	Fatima IBRAHIMA	Karim BEZIOUEN
Jocelyne JEAN-BAPTISTE	Honeko KOFFI-SAH	Catherine DUPLAN, née DEMOULIERE
Alain TEMPEL	Clara SCOATARIU	Armand BOKOBZA
Valérie LOGNONNE	Issa NICOUKAR	Fabienne BERTRAND
Guy CLAVEL	Brigitte MARTIN-SIMONIN, née SIMONIN	José CONESA
Stéphany PELISSOLO, née ORAIN	Rachid RAMOUL	Marie-Hélène ROSSIGNOL, née CARTIER

Clovis MAUGALEM	Aurore DAYDAY VENDELS, née VENDELS	
Jocelyne CLAVEL, née LEMONNIER	Philippe IMER	

$C. \quad \text{D\'el\'egu\'es suppl\'ementaires et suppl\'eant} - \text{Liste pr\'esent\'ee par le groupe les r\'epublicains}$

- Élus délégués titulaires

Frédérique HEBBRECHT, née ANCKER	Claudette KHLETI, née GARCIA	Gabriela BOTROS, née DREVENAKOVA
Jacques SANTENS	Bernard DUPUIS	Michel SASPORTAS
Laurence GHESQUIERE	Carole THOMAS	Dominique LACROZE, née DURAND
Govinden CANAKIAH	Hassan LASFAR	

- Élus délégués suppléants

Christian KLETHI	Philippe GONCALVES
Laure MARCIANO	Martine DUPUIS, née VERZEELE

Annexe 2

Liste des listes candidates à l'élection des délégués (délégués supplémentaires) et suppléants représentant la commune de CRÉTEIL

A. Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale : groupe PS, groupe PC et partenaires, groupe de la société civile

1 – Serge LAGAUCHE	37 - Daniel JEANVOINE	73 – Guy CLAVEL
2 Georgette BERTRAND, née ELIEZER VANEROT	38 Léa OMNES	74 – Stéphany PELISSOLO, née ORAIN
3 – Christian FOURNIER	39 - Bernard PRADEILLES	75 – Clovis MAUGALEM
4 – Laurette GALICHET	40 - Claude LECOMTE	76 – Jocelyne CLAVEL, née LEMONNIER
5 – Karim BENAISSA	41 – Cornel SERBANOIU	77 – Anthony HELENE
6 – Anne BERRUET, née FAOU	42 – Patricia LERMANT, née BOUTET	78 – Fatima IBRAHIMA
7 – Jean-Pierre DECK	43 – Bernard COLAS	79 – Honeko KOFFI-SAH
8 – Josiane BONNEAU, née LECONTE	44 – Evelyne BATENGUEK, née N'DA	80 – Clara SCOATARIU
9 – Philippe VOLLOT	45 – Michel GUIMARD	81 Issa NICOUKAR
10 – Sandrine BRAJAT	46 Chantal NICOLAS LEPAPE, née NICOLAS	82 – Brigitte MARTIN-SIMONIN, née SIMONIN
11 – Jean-Jacques PORCHERON	47 – Patrick EMERY	83 - Rachid RAMOUL
12 - Francine CHAUMONT	48 – Schéhérazade ACHEMAOUI, née BELKHIR	84 – Aurore DAYDAY VENDELS, née VENDELS
13 – Patrick JOIN-LAMBERT	49 – Souleymane DIASSE	85 – Philippe IMER
14 – Brigitte JEANVOINE, née HUBERT	50 – Carole PILLEUX, née BOYER	86 – Sylvie PLACE, née SOULIE
15 – Pierre CONROUX	51 - Alain BERTHOLOM	87 – Karim BEZIOUEN
16 – Michèle COGNET, née RAMBERT	52 - Françoise LAGAUCHE, née LAURENT	88 – Catherine DUPLAN, née DEMOULIERE
17 Daniel BOUCHUT	53 Louis VINCENTI	89 – Armand BOKOBZA
18 Marie-Claude CHAUVET, née CHAMPSEIX	54 – Marie-France BOUTET, née LAUDY	90 – Fabienne BERTRAND
19 – Abdellah DAOUDI	55 – Emmanuel MEDI-EPEE	91 – José CONESA
20 – Jeannine DANIEL	56 – Marion JAZOULI, née SCHMITT	92 – Marie-Hélène ROSSIGNOL, née CARTIER
21 – Michel GORAND	57 – Stéphane SOUILLARD	93 – Jean-Claude CHAVIGNAUD
22 - Nicole COLY	58 – Magali ROUSSEAU	94 – Corinne LEONARD
23 – Albert AMAR	59 – Jean-Michel SICHER	95 – Jacques MEYER
24 – Françoise ANDREAU	60 - Claudine MUKIZWA	96 – Jacqueline THOMAS, née PAGANI

25 – Ali BACAR	61 – Romain GUIMBER	97 – Bernard ELGHOZI
26 – Nabila TOBBAL, née TOUATI	62 – Amina ESSAIL, née MATRAJJI	98 Pascale DIEZ
27 – Jean-Pierre HENO	63 – Jean-Marie ROBIN	99 - Rachid MEDJEBER
28 - Claudine BLOUET	64 - Mariam WARSAMA	100 – Marion HARDY
29 - Guillaume VERNEREY	65 - Rachid SEBBAR	101 – Alain GERL
30 - Danielle DEFORTESCU, née DELHOUME	66 – Michèle NATHAN	102 – Aicha HACHEMI
31 – André HENRY	67 – Philippe BONNETAIN	103 – Robert FRECHET
32 – Anne DARRIAU GOUBIN, née DARRIAU	68 – Nathalie VERNIN	104 – Mariama NDIAYE
33 – Raphaël JAZOULI	69 – Azzeddine BEDRA	105 – Jean-Michel MORCHER
34 – Janick RENAULT	70 – Jocelyne JEAN-BAPTISTE	106 – Dalila LOUATI
35 – Luc CHAUVET	71 – Alain TEMPEL	107 – Mehdi MOCKEL
36 – Soraya CARDINAL, née BENZOUAI	72 – Valérie LOGNONNE	

B. Liste présentée par le groupe les républicains

1 – Frédérique HEBBRECHT, née ANCKER	9 – Gabriela BOTROS, née DREVENAKOVA	17 - Charlotte BOULO GUESQUIERE
2 – Jacques SANTENS	10 - Michel SASPORTAS	18 – Gildas MAFON
3 – Laurence GHESQUIERE	11 – Dominique LACROZE, née DURAND	19 – Alice SANTENS, née BELLOIR
4 – Govinden CANAKIAH	12 – Christian KLETHI	20 – Séverin MANEBARD
5 – Claudette KHLETI, née GARCIA	13 Laure MARCIANO	21 – Nadia BOUJDAY, née SAWISSIA
6 – Bernard DUPUIS	14 - Philippe GONCALVES	22 – Mamadou SANE
7 – Carole THOMAS	15 - Martine DUPUIS, née VERZEELE	23 – Géorgie GONCALVES, née COURBIS
8 – Hassan LASFAR	16 Fayçal MATOUG	

COMMUNE : CRÉTEIL

annexe au procès-verbal de l'élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SENATEURS

FEUILLE DE PROCLAMATION n°1/3 1

annexée au procès-verbal des opérations électorales

Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Léa OMNES
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Daniel JEANVOINE
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Soraya CARDINAL, née BENZOUAI
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Luc CHAUVET
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Janick RENAULT
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Raphaël JAZOULI
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Anne DARRIAU GOUBIN, née DARRIAU
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	André HENRY
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Danielle DEFORTESCU, née DELHOUME
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Guillaume VERNEREY
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Claudine BLOUET
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Jean-Pierre HENO
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Nabila TOBBAL, née TOUATI
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Ali BACAR
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Françoise ANDREAU
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Albert AMAR
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Nicole COLY
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Michel GORAND
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Jeannine DANIEL
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Abdellah DAOUDI
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Marie-Claude CHAUVET, née CHAMPSEIX
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Daniel BOUCHUT
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Michèle COGNET, née RAMBERT
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Pierre CONROUX
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Brigitte JEANVOINE, née HUBERT
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Patrick JOIN-LAMBERT
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Francine CHAUMONT
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Jean-Jacques PORCHERON
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Sandrine BRAJAT
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Philippe VOLLOT
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Josiane BONNEAU, née LECONTE
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Jean-Pierre DECK
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Anne BERRUET, née FAOU
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Karim BENAISSA
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Laurette GALICHET
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Christian FOURNIER
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Georgette BERTRAND, née ELIEZER VANEROT
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Serge LAGAUCHE
Mandat de l'élu(e) ²	Liste sur laquelle il ou elle figurait	Nom et prénom de l'élu(e)

¹ Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages obtenus. Les élus sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste. En cas de besoin, utiliser plusieurs feuilles de proclamation.

² Indiquer s'il s'agit d'un délégué, d'un délégué supplémentaire ou d'un suppléant.

COMMUNE : CRÉTEIL

annexe au procès-verbal de l'élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

FEUILLE DE PROCLAMATION n°2/3 3

annexée au procès-verbal des opérations électorales

	9	Capitola DO INOB, the DIST & District A Dist
	par le gro	Cabriela BOTROS más DREVENIAKOVA
Délégué supplémentaire	Liste présentée par le groupe les républicains	Hassan LASFAR
Déléguée supplémentaire	Liste présentée par le groupe les républicains	Carole THOMAS
Délégué supplémentaire	Liste présentée par le groupe les républicains	Bernard DUPUIS
Déléguée supplémentaire	Liste présentée par le groupe les républicains	Claudette KHLETI, née GARCIA
Délégué supplémentaire	Liste présentée par le groupe les républicains	Govinden CANAKIAH
Déléguée supplémentaire	Liste présentée par le groupe les républicains	Laurence GHESQUIERE
Délégué supplémentaire	Liste présentée par le groupe les républicains	Jacques SANTENS
Déléguée supplémentaire	Liste présentée par le groupe les républicains	Frédérique HEBBRECHT, née ANCKER
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Philippe BONNETAIN
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Michèle NATHAN
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Rachid SEBBAR
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Mariam WARSAMA
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Jean-Marie ROBIN
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Amina ESSAIL, née MATRAJJI
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Romain GUIMBER
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Claudine MUKIZWA
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Jean-Michel SICHER
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Magali ROUSSEAU
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Stéphane SOUILLARD
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Marion JAZOULI, née SCHMITT
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Emmanuel MEDI-EPEE
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Marie-France BOUTET, née LAUDY
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Louis VINCENTI
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Françoise LAGAUCHE, née LAURENT
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Alain BERTHOLOM
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Carole PILLEUX, née BOYER
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Souleymane DIASSE
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Schéhérazade ACHEMAOUI, née BELKHIR
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Patrick EMERY
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Chantal NICOLAS LEPAPE, née NICOLAS
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Michel GUIMARD
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Evelyne BATENGUEK, née N'DA
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Bernard COLAS
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Patricia LERMANT, née BOUTET
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	. Cornel SERBANOIU
Déléguée supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Claude LECOMTE
Délégué supplémentaire	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Bernard PRADEILLES
Mandat de l'élu(e) 4	Liste sur laquelle il ou elle figurait	Nom et prénom de l'élu(e)

 ³ Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages obtenus. Les élus sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste. En cas de besoin, utiliser plusieurs feuilles de proclamation.
 4 Indiquer s'il s'agit d'un délégué, d'un délégué supplémentaire ou d'un suppléant.

COMMUNE : CRÉTEIL

annexe au procès-verbal de l'élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS **LEURS SUPPLEANTS**

FEUILLE DE PROCLAMATION n°3/3 5

annexée au procès-verbal des opérations électorales

23	, le 9 juin 9022	Fait à Crèle le
Déléguée suppléante	Liste présentée par le groupe les républicains	Martine DUPUIS, née VERZEELE
Délégué suppléant	Liste présentée par le groupe les républicains	Philippe GONCALVES
Déléguée suppléante	Liste présentée par le groupe les républicains	Laure MARCIANO
Délégué suppléant	Liste présentée par le groupe les républicains	Christian KLETHI
Déléguée suppléante	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Marie-Hélène ROSSIGNOL, née CARTIER
Délégué suppléant	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	José CONESA
Déléguée suppléante	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Fabienne BERTRAND
Délégué suppléant	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Armand BOKOBZA
Déléguée suppléante	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Catherine DUPLAN, née DEMOULIERE
Délégué suppléant	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Karim BEZIOUEN
Déléguée suppléante	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Sylvie PLACE, née SOULIE
Délégué suppléant	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Philippe IMER
Déléguée suppléante	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Aurore DAYDAY VENDELS, née
Délégué suppléant	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Rachid RAMOUL
Déléguée suppléante	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Brigitte MARTIN-SIMONIN, née SIMONIN
Délégué suppléant	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Issa NICOUKAR
Déléguée suppléante	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Clara SCOATARIU
Délégué suppléant	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Honeko KOFFI-SAH
Déléguée suppléante	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Fatima IBRAHIMA
Délégué suppléant	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Anthony HELENE
Déléguée suppléante	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Jocelyne CLAVEL, née LEMONNIER
Délégué suppléant	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Clovis MAUGALEM
Déléguée suppléante	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Stéphany PELISSOLO, née ORAIN
Délégué suppléant	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Guy CLAVEL
Déléguée suppléante	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Valérie LOGNONNE
Délégué suppléant	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Alain TEMPEL
Déléguée suppléante	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Jocelyne JEAN-BAPTISTE
Délégué suppléant	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Azzeddine BEDRA
Déléguée suppléante	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale	Nathalie VERNIN
Déléguée supplémentaire	Liste présentée par le groupe les républicains	Dominique LACROZE, née DURAND
Délégué supplémentaire	Liste présentée par le groupe les républicains	Michel SASPORTAS
Mandat de l'élu(e) ⁶	Liste sur laquelle il ou elle figurait	Nom et prénom de l'élu(e)

Fait à Créleil

Le secrétaire,

Le Maire (ou son remplaçant),

Les membres du bureau,

⁵ Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages obtenus. Les élus sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste. En cas de besoin, utiliser plusieurs feuilles de proclamation.

⁶ Indiquer s'il s'agit d'un délégué, d'un délégué supplémentaire ou d'un suppléant.

Communes de 9 000 habitants et plus

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

COMMUNE: CRÉTEIL

DE DROIT DES CONSEILS MUNICIPAUX EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS DÉSIGNATION DES SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS

DÉCLARATION DE CHOIX nº 1/5 1

Annexée au procès-verbal des opérations électors

		de procesaverbal des operations électorales	ns électorales	
Nom et prénom du délégué de droit	de	iciodo dei l		
CATHAL		Liste Cirolsie pour la désignation de	riste cirolste pour la désignation de son suppléant en cas d'empêchement	Size of contents
Carrient Laurent		Liste commune présentée par l'ensemble	Liste présentée nor la constitue de la Liste présentée nor la constitue de la	orginature du delegue
PELISSOLO Mathis	Remplaçant d'Antoine	ues groupes de la majorité municipale		The second of th
	Pouvoir à Antoine PELISSOLO	Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale.	Liste présentée par le groupe les	1
BOULARD Maguy		M . Liste commune présentée par l'ensemble	- Interpretation	
PLACE Olivier		des groupes de la majorité municipale	républicains	1
GARRIGOU-GALICHERAND		des groupes de la majorité municipale	☐ Liste présentée par le groupe les	I COUNTRION
Martine		Liste commune présentée par l'ensemble	republicains	7
ELHARRAR Albert	Dounce of the state of the stat	des groupes de la majorité municipale	républicains	1010
	r ouvoir a Josette SOL	des groupes de la majorité musière.	☐ Liste présentée par le groupe les	Jan Land
SIMON-DECK Sylvie		Liste commune présentée par l'ensemble		(n)
MAÏZ Moncef		des groupes de la majorité municipale	Liste presentée par le groupe les républicains	
		Liste commune présentée par l'ensemble	□ Liste présentée par le groupe les	
MAGRO Gisèle	Remplaçante de Josette SOL	Liste commune présentée nar l'encombie		
DUKAN Alain	Togatile a posette sol	des groupes de la majorité municipale	☐ Liste présentée par le groupe les républicains	A A
		des groupes de la maiorité municipal	☐ Liste présentée par le groupe les	
VORCHIN Magda	Pouvoir à Samira ADNANE	K. Liste commune présentée par l'ensemble	republicains	1 Day
URGIN Axel	Pouvoir à Olivier DI ACE	des groupes de la majorité municipale	républicains	TAM
		e	Liste présentée par le groupe les	
			lepublicains	

¹ Dans les communes de 30 000 habitants et plus, utiliser plusieurs feuilles de déclaration de choix.

Communes de 9 000 habitants et plus

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

COMMUNE: CRÉTEIL

DE DROIT DES CONSEILS MUNICIPAUX EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS DÉSIGNATION DES SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS

DÉCLARATION DE CHOIX n° 2/5 2

Annexée au procès-verbal des opérations électorales

		Selectoral acs obei ations electorales	CTOrales	
Nom et prénom du délégué de droit	de			
TORGEMEN Bassala		Liste choisie pour la désignation de son suppléant en cas d'empêchement	suppléant en cas d'empêchement	
a ocale		. Liste commune présentée par l'ensemble		Signature du delégué
PESSAQUE Joël		-	Liste presentee par le groupe les républicains	- Legrador
VALLIER Chantal		des groupes de la majorité municipale	Liste présentée par le groupe les républicains	Y
MBOUMBA Luc	Pouvoir à Martine GARRIGOU-	des groupes de la majorité municipale K. Liste commine présentée par l'ensemble	Liste présentée par le groupe les républicains	
DIALLO Nelly	GACCHERAND		Liste présentée par le groupe les républicains	THE
BIEN Jean-Philippe	Pouvoir à Maurice BRAUD		Liste présentée par le groupe les républicains	300000
ADNANE Samira			Liste présentée par le groupe les républicains	Start S
HÉLIN Clémentine	Remplaçante de Bruno HÉLIN		Liste présentée par le groupe les républicains	- FARA
HACHMI Jérôme	Remplaçant de Frédérique		Liste présentée par le groupe les républicains	Meller
DUFEU Jean-François	Alain DUKAN		Liste présentée par le groupe les républicains	o Lhoriban
WANNIN Michel			Liste présentée par le groupe les républicains	Charle 1
GILLET Christine			Liste présentée par le groupe les républicains	Comp.
CAMARA Marie-Louise	Ş		Liste présentée par le groupe les républicains	
			Liste présentée par le groupe les républicains	

² Dans les communes de 30 000 habitants et plus, utiliser plusieurs feuilles de déclaration de choix.

Communes de 9 000 habitants et plus

COMMUNE: CRÉTEIL

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

DÉCLARATION DE CHOIX n° 3/53

DE DROIT DES CONSEILS MUNICIPAUX EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

DÉSIGNATION DES SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS

Annexée au procès-verbal des opérations électorales

Nom et prénom du délégué de droit		Liste choisie pour la désignation de	Liste choisie pour la désignation de son suppléant en cas d'empêchement	Ciempton d. 1217
DEPREZ Patrice	Pouvoir à Sylvie SIMON-DECK	List	☐ Liste présentée par le groupe les	originature du delegue
HÉNON Dominique		Liste commune présentée par l'ensemble	républicains Liste présentée par le groupe les	
MÉLIGNE Sylvie		Liste commune présentée par l'ensemble	républicains Liste présentée par le groupe les	July 19
PALMIER Joseph		Liste commune présentée par l'ensemble	républicains Liste présentée par le groupe les	Spenson
ANAMBA-ONANA Pauline	Pouvoir à Maguy BOULARD	4. Liste commune présentée par l'ensemble	républicains Liste présentée par le groupe les	The state of the s
SALVIA Marie-Christine		(w. Liste commune présentée par l'ensemble	républicains Liste présentée par le groupe les	January Comment
TEISSÈDRE Michel		Liste commune présentée par l'ensemble	républicains Liste présentée par le groupe les	A LA
DIASSE Oumou	Pouvoir à Antoine PELISSOLO	ues groupes de la majorite municipale	républicains	R
BRAUD Maurice		des groupes de la majorité municipale		A
		des groupes de la majorité municipale	 Liste présentée par le groupe les républicains 	1201
ESOR ETC		V. Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la maiorité municipale	☐ Liste présentée par le groupe les	100
CHRISTON Murielle		Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la maiorité	Liste présentée par le groupe les	
TOLEDANO Éric	Pouvoir à Chantal VALLIER	ele	républicains	STATE:
			riste presentee par le groupe les	10/10

³ Dans les communes de 30 000 habitants et plus, utiliser plusieurs feuilles de déclaration de choix.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

COMMUNE: CRÉTEIL

DE DROIT DES CONSEILS MUNICIPAUX EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS DÉSIGNATION DES SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS

DÉCLARATION DE CHOIX n° 4/5 4

Annexée au procès-verbal des opérations électorales

		ci pai des obei duois electorales	ils electorales	
Nom et prénom du délégué de droit	de			
ST IONA		Liste choisie pour la désignation de	Liste choisie pour la désignation de son suppléant en cas d'empêchement	ö
ANGLES Anne		✓ Liste commune présentée par l'ensemble	lista prásomtáo ===	Signature du délégué
MULUMBA Martin	Pouvoir à Laurent CATHAI A	des groupes de la majorité municipale	1	A Aparts
TAHRI Mohammed		des groupes de la majorité municipale	 Liste présentée par le groupe les républicains 	The state of the s
MORVAN Isabelle		des groupes de la majorité municipale	 Liste présentée par le groupe les républicains 	
			☐ Liste présentée par le groupe les	
PERREAU Séverine		Liste commune présentée par l'ensemble	républicains	
RUPAIRE Sylviane		des groupes de la majorité municipale	riste presentee par le groupe les républicains	
		des groupes de la mais-ité de la mais-ité des groupes de la mais-ité des groupes de la mais-ité des groupes de la mais-ité des groupes de la mais-ité de la mai	☐ Liste présentée par le groupe les	AND THE PROPERTY OF THE PROPER
HENRY Méhédi	Pouvoir à Mohammed TAHRI	Liste commune présentée nor l'ongette		1
MATTEI Marie		des groupes de la majorité municipale	 Liste présentée par le groupe les républicains 	
		M . Liste commune présentée par l'ensemble	liste práseatós actual liste	N. Company of the Com
MAILLOT Jean-Jacques		des groupes de la majorité municipale	républicains	A. Company
PABA Conic		des groupes de la majorité municipale	Liste présentée par le groupe les	Mark
		☐ . Liste commune présentée par l'ensemble	Liste présentée nor lo group.	
HEBBRECHT Alexander	Remplaçant de Thierry	des groupes de la majorité municipale	républicains	24
alpiayaic	HEBBRECHT Pouyoir à Thierry HEBBRECHT	□ . Liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la maiorité minicipale	Liste présentée par le groupe les	
BETOUCHE Abdelouahab	Those y		republicains	
			Liste présentée par le groupe les	
				X Company

⁴ Dans les communes de 30 000 habitants et plus, utiliser plusieurs feuilles de déclaration de choix.

COMMUNE: CRÉTEIL

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

DE DROIT DES CONSEILS MUNICIPAUX EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS DÉSIGNATION DES SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS

DÉCLARATION DE CHOIX n° 5/5

Annexée au procès-verbal des opérations électorales

Fait à Créteil, le 3/06/2023 (nout juin doux mille vingt-toss).

Le Maire,

Les membres du bureau,

Le secrétaire,